

Vente de notre entreprise / Cessation d'activité

Nos emplois et nos droits ne sont pas à vendre

Chères collègues, chers collègues

La direction nous a annoncé officiellement son projet de **cession de notre activité et de vente de notre entreprise, filiale du Groupe La Poste, DOCAPOSTE-DPS, à la société CORUS.**

Cette annonce suscite légitimement de nombreuses questions et de l'inquiétude parmi nous :

- Que vont devenir nos emplois ?
- Qu'advient-il de nos salaires ?
- Qu'en sera-t-il de nos acquis sociaux ?
- Quelles garanties avons-nous concernant nos conditions de travail ?
- Que se passera-t-il au-delà des garanties annoncées pour les deux prochaines années ?

**Pour la CGT-FAPT, une chose est claire :
L'humain doit passer avant les profits financiers !**

Nous serons **en première ligne** pour défendre les intérêts de l'ensemble des salariés et exiger de la direction actuelle comme du futur repreneur des **garanties claires, écrites, transparentes et durables.**

La future direction nous a notamment annoncé la mise en place d'une **semaine de quatre jours**. Si cette organisation ne permet pas d'atteindre les 35 heures hebdomadaires prévues, des questions importantes se posent sur l'organisation réelle du temps de travail et sur une éventuelle **modulation du temps de travail.**

Nous demandons donc des réponses précises sur les modalités de cette organisation : nombre d'heures travaillées, répartition du temps de travail, rémunération, éventuelles heures supplémentaires et maintien de nos droits collectifs...

Une garantie de deux ans... et après

Une garantie de maintien de nos emplois et de nos conditions seraient annoncées pour une durée de **deux ans.**

Mais nous devons nous poser dès maintenant la question essentielle :

Que deviendront les salariés ex-DOCAPOSTE-DPS après ces deux années ?

Deux ans passent vite. Nous ne pouvons pas accepter que l'avenir de nos emplois et de nos droits soient renvoyé à plus tard.

Nous exigeons donc que le projet de cession apporte des **garanties durables**, et pas seulement des engagements limités dans le temps.

Notre avenir professionnel ne doit pas être une variable d'ajustement.

Nos emplois, nos salaires, nos acquis sociaux et nos conditions de travail ne sont pas à vendre !

La **CGT-FAPT** restera mobilisée et déterminée pour défendre chaque salarié et obtenir toutes les garanties nécessaires dans le cadre de cette cession.

Ensemble, informés et mobilisés, nous devons rester vigilants et faire entendre notre voix.

La CGT-FAPT : défendre nos emplois, nos droits et notre avenir !

